



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche

FO ESR

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

à

Madame Frédérique VIDAL

Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Réf. : GB/MG/MPM/ 20 - 101

Montreuil, le 11 janvier 2020

Madame la Ministre,

Nous avons bien reçu votre invitation à une réunion bilatérale le mercredi 15 janvier et nous vous en remercions.

Vous indiquez que cette réunion se situerait « *dans le cadre des négociations sur la réforme des retraites* ».

Comme vous le savez, notre confédération revendique le retrait du projet de réforme universelle par point. Elle l'a réaffirmé au Premier ministre le 10 janvier, au lendemain d'une journée de grève et de manifestations massives pour exiger le retrait de la réforme. Ce mandat est bien entendu partagé par notre fédération et notre syndicat national.

Ainsi, comme nous avons déjà eu l'occasion de vous l'indiquer, nous ne participerons pas aux discussions qui viseraient à aménager dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche une réforme que nous rejetons dans sa globalité car elle supprime les 42 régimes de retraite, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Il est donc clair concernant la réforme des retraites que seul le premier ministre peut répondre à notre demande.

Par contre, comme nous vous l'avons indiqué concernant la concertation que vous nous avez proposé dans le cadre du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), si nous ne sommes pas plus prêts à discuter de la mise en place de la LPPR, la question des rémunérations dans notre ministère est d'une brûlante actualité.

Pour FO ESR, les revendications salariales sont légitimes et le rattrapage du pouvoir d'achat des personnels de l'ESR plus que jamais nécessaire.

Elles ne sauraient être liées et conditionnées à l'acceptation de tout ou partie du projet de réforme des retraites ni du projet de LPPR.

Madame la Ministre, si vous acceptez de nous recevoir mercredi non pour discuter de l'aménagement de la réforme des retraites mais avec ce préalable entendu, FO ESR serait tout à fait disposé à échanger avec vous et porter ses revendications en matière de revalorisation salariale pour les personnels.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Gilles Bourhis, co-secrétaire général

Michel Gay, co-secrétaire général